



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

REMISE DE PRIX PAR L'ORDRE DES CHIROPRACTIENS DU QUÉBEC

Montréal, le 11 octobre 2011 – Le 18 septembre dernier, à l'occasion des Journées chiropratiques 2011, le Conseil d'administration de l'Ordre des chiropraticiens du Québec a récompensé quatre chiropraticien(ne)s ainsi qu'un administrateur nommé pour souligner leur implication exceptionnelle au sein de la profession chiropratique.

Voici les différents prix attribués ainsi que les critères d'admissibilité pour chacun d'eux:

Le **Grand Prix d'Excellence** est remis annuellement à un chiropraticien, une chiropraticienne ou à un groupe de chiropraticiens qui se dévouent de façon exceptionnelle et remarquable pour la profession chiropratique. Récipiendaire 2011 : **Dr André-Marie Gonthier**, chiropraticien et ancien président de l'Ordre, pour son implication au sein de l'Ordre et pour la profession en tant que nouveau directeur du département de chiropratique à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Le **Prix de Reconnaissance** est remis annuellement à une personne, chiropraticien(ne) ou non, en remerciement pour son dévouement et son implication pour la profession chiropratique. Récipiendaire 2011 : **M. Robert Blanchette**, qui fut administrateur nommé par l'Office des professions au Conseil d'administration de l'Ordre pendant trois mandats.

Le **Prix des Bâtisseurs** est remis annuellement à un(e) chiropraticien(ne) qui a travaillé avec acharnement à faire reconnaître la chiropratique au Québec et ailleurs et à lui donner la place qui lui revient, soit une profession de la santé de premier plan. Récipiendaire 2011 : **Dr Jean-Paul Bergeron**, chiropraticien, président de l'Ordre des chiropraticiens de 1978 à 1981.

La **Médaille de distinction** vise à reconnaître un travail exceptionnel sur un projet, une cause particulière ou des actions ponctuelles effectuées par un chiropraticien, une chiropraticienne, un groupe de chiropraticiens ou toute autre personne ayant contribué à l'évolution de la chiropratique, de son rayonnement ainsi qu'à sa promotion et à sa reconnaissance. Elle peut également être remise en guise d'appréciation de son bénévolat ou bien à un élève en chiropratique méritant de l'UQTR. Récipiendaire 2011 : **Dre Marie-Sylvie LeBlanc**, chiropraticienne, en raison du travail exceptionnel accompli au sein du Comité des communications, et particulièrement à la rédaction et la production du bulletin *DiagnostiC*.

Le **Mérite du CIQ** est remis annuellement à un(e) chiropraticien(ne) pour ses réalisations ayant un impact sur le développement de l'OCQ; pour sa contribution significative au développement de la profession en lien avec les valeurs du système professionnel québécois. Récipiendaire 2011 : **Dr André Houle**, chiropraticien et ancien syndic adjoint pour tout le travail accompli. Le prix fut remis par M. Alain Bernier, Président de l'Ordre des Technologues professionnels du Québec et Trésorier du Conseil interprofessionnel du Québec.

A propos de l'Ordre des chiropraticiens du Québec

L'Ordre des chiropraticiens du Québec est un ordre professionnel à exercice exclusif constitué en 1974 en vertu du *Code des professions*. Sa mission consiste à assurer la protection du public tout en veillant à l'excellence dans la pratique des soins par les chiropraticiens. L'Ordre regroupe près de 1 300 Docteurs en chiropratique.